



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benjamin

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Benjamin a adopté à la séance du conseil du 5 juin 2023, le second projet de règlement no 447-23 amendant le règlement de zonage no 314-07 afin d'autoriser la classe d'usage « Activités récréatives extensives » dans les zones traversées par l'emprise ferroviaire abandonnée de façon à permettre la conversion de cette infrastructure régionale en corridor récréotouristique.

QU'un avis de motion du présent règlement a été donné en date du 1^{er} mai 2023;

QU'UN projet de règlement a été déposé et adopté en date du 1^{er} mai 2023;

QUE l'assemblée publique de consultation s'est tenue le 5 juin 2023;

QUE ce second projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières de bureau.

QU'un avis public a été affiché le **7 juin 2023**.

DONNÉ à Saint-Benjamin, ce **7 juin 2023**.


Isabelle Beaudoin
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Isabelle Beaudoin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Benjamin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le **7 juin 2023** entre 16 h 00 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **7 juin 2023**.


Isabelle Beaudoin
Directrice générale et greffière-trésorière